

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
25 Mars 2016**

**OBJET :** RD 64-RD 65 - Aix-en-Provence - Reclassements de voies assortis de fonds de concours du Département à la commune d'Aix-en-Provence

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'approuver le reclassement définitif dans la voirie communale d'Aix-en-Provence de la section de la RD 64 comprise entre le PR 0 et la ligne de feux de l'échangeur de Corsy, conformément au plan annexé au rapport,
- d'accepter le versement par le Département à la commune d'Aix-en-Provence d'un fonds de concours de 250 000 euros TTC pour les travaux de remise en état de la chaussée de la RD 64 sur la section considérée,
- d'approuver le reclassement définitif dans la voirie communale d'Aix-en-Provence de la section de la RD 65 comprise entre le PR 0 et l'intersection avec le chemin de la Beauvalle, conformément au plan annexé au rapport,
- d'accepter le versement par le Département à la commune d'Aix-en-Provence d'un fonds de concours de 204 000 euros TTC pour les travaux de remise en état de la chaussée de la RD 65 sur la section considérée,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les deux conventions correspondantes, conformément aux projets annexés au rapport.

Les dépenses correspondantes seront financées sur les crédits de paiement inscrits au budget départemental 2016, au chapitre 204-628, article 204142, autorisation de programme 2016-10083Z.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice par intérim**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**

